

Technique d'accompagnement aux actes du quotidien et équipements de compensation du handicap moteur

RÉFÉRENCE	IDAAQHM22
DURÉE	21 heures de formation
PUBLIC (F/H)	Salarié.e du Particulier Employeur
PRÉREQUIS	Être salarié.e du Particulier Employeur

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de faciliter le quotidien et d'assurer le maintien de l'autonomie de la personne en situation de handicap moteur grâce à la connaissance et à l'utilisation d'équipements de compensation du handicap et de confort. L'apprenant mettra également en œuvre les techniques adaptées à l'accompagnement aux actes du quotidien.

Contenus de la formation

SAVOIRS :

- Le matériel et les équipements de compensation du handicap moteur et de confort : utilisation et entretien.
- La domotique et les objets connectés de compensation du handicap moteur.
- Les lieux d'achat et de location du matériel de compensation et de confort.
- Les techniques spécifiques d'aide aux actes du quotidien.
- Les techniques de transfert et d'aide au déplacement.
- L'ergonomie dans les gestes techniques.
- Les dimensions éthiques et déontologiques de l'accompagnement.
- Les professionnels de l'aide et du soin pour les personnes en situation de handicap moteur et leurs missions.

SAVOIR-FAIRE :

- Analyser les besoins de la personne dans la réalisation des actes quotidiens et adapter son intervention.
- Faire participer la personne en fonction de ses possibilités.
- Installer confortablement la personne en veillant à son bien-être, sa sécurité et ses envies.
- Orienter le particulier employeur dans l'achat ou la location de matériel de compensation du handicap en fonction des aides financières.
- Assurer le suivi et veiller à la maintenance des équipements de compensation du handicap.
- Faire face à l'absence ou à la défaillance du matériel et alerter l'interlocuteur compétent en cas de besoin.
- Sécuriser son intervention en adoptant une posture ergonomique et les gestes adaptés dans tous les actes réalisés.
- Respecter ses limites professionnelles et passer le relais aux professionnels compétents.
- Inscrire son intervention dans le projet personnalisé de la personne accompagnée.

Moyens pédagogiques

Documents pédagogiques, études de cas, jeux de rôle

Évaluation - Reconnaissance des acquis

Bilans oral et écrit

Attestation de fin de formation



Si vous êtes en situation de handicap, merci de nous contacter au 01 40 37 27 07 afin que nous puissions prendre toutes les mesures nécessaires pour vous accueillir dans les meilleures conditions.

